

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, le samedi 10 décembre, à 9 H 15, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en huitième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation du Maire -interruption à 12 H 56, reprise à 14 H 15 et clôture de séance à 15 H 08-.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

Michel TAMAYA - Alain ARMAND - Mickaël NATIVEL - Camille SUDRE- Gilbert GERARD - Dominique RIVIERE - Françoise MOLLARD - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Daniel TOUSSAINT - Patrick VERGUIN - Jean-Max NATIVEL - Rémy MASSAIN - Jean HOAREAU - Jean IVOULA - Edith NALEM - André PADEAU - Jean-Paul CLAIN - Brice PAUVREZE - Ismaël MOULLAN - Emmanuel HOARAU - Firmin LACPATIA - André BOURGIN - Russel HOAREAU - Hervé MAGAMOOTOO - Saïd Omar MOGNE ABASSE - Luçay MAILLOT - Jean-Claude SAUTRON - Erick EGOLFF - Marc GERARD - Axel KICHENIN - Daniel BOX - René Paul VICTORIA

ETAIENT REPRESENTES

Jules RAUX par Michel TAMAYA
Mathilde JUNOT par Emmanuel HOARAU
Gilbert ANNETTE par Mickaël NATIVEL
Gervais VIGNE par Daniel TOUSSAINT
François CAILLE par Marc GERARD

NOTA

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis le 16 DEC. 1994 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 33 sur 55.

Les autres Conseillers absents étaient non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Rémy MASSAIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Gilbert GERARD, Daniel TOUSSAINT, Patrick VERGUIN et Jean-Claude SAUTRON -après déclaration d'abstention sur le vote du Budget Primitif 1995 par Daniel TOUSSAINT, porte-parole du groupe centriste/barriste- ont quitté la séance à 11 H 07, pendant l'examen du Rapport n° 94/8-01.

Le Maire n'a pas pris part au vote du Rapport n° 94/8-05 (a quitté momentanément la Salle des Délibérations).

Mathilde JUNOT a été présente à la reprise de séance à 14 H 15.

Dominique RIVIERE n'a pas pris part au vote du Rapport n° 94/8-31 (a quitté momentanément la Salle des Délibérations).



LE MAIRE
Michel TAMAYA

